



## MENTIONS LÉGALES

### **1 - PROPRIÉTÉ**

Le site [www.blackswan-berlines.com](http://www.blackswan-berlines.com) est la propriété de M. Nicolas BURY - VTC TOUR ATLANTIQUE - SASU au capital social de 3.000€ - inscrite sous le n° 819052630 RCS Bordeaux dont le siège social est situé : 1 rue Victor Rigal - 33380 MARCHEPRIME.

Le responsable du site [www.blackswan-berlines.com](http://www.blackswan-berlines.com) est M. Nicolas Bury.

Ligne directe : 06 71 81 55 61 - Email : [contact@blackswan-berlines.com](mailto:contact@blackswan-berlines.com)

### **2 - DÉVELOPPEMENT & HÉBERGEMENT**

Le site web est développé et hébergé par KAWA SYNERGY : [www.kawa-synergy.com](http://www.kawa-synergy.com).

### **3 - INFORMATIQUE & LIBERTÉS**

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Pour l'exercer, adressez-vous à M. Nicolas BURY - 1 rue Victor Rigal - 33380 MARCHEPRIME - [contact@blackswan-berlines.com](mailto:contact@blackswan-berlines.com).

Toute commande effectuée à la société VTC TOUR ATLANTIQUE sous le nom commercial de BLACKSWAN BERLINES entraîne l'acceptation des conditions générales de ventes, qui font partie intégrante du contrat de transport signé entre la société VTC TOUR ATLANTIQUE sous le nom commercial de BLACKSWAN BERLINES et son donneur d'ordre, le client.

### **4 - RÉGLEMENTATION de la société VTC TOUR ATLANTIQUE sous le nom commercial de BLACKSWAN BERLINES**

Le transport de personnes à titre onéreux est une activité strictement réglementée. L'entreprise VTC TOUR ATLANTIQUE sous le nom commercial de BLACKSWAN BERLINES est titulaire :

- D'une Carte Professionnelle de Chauffeur de Voiture de Tourisme n°2015/082 délivrée par la Préfecture de La GIRONDE.
- D'une Licence « EVTC » du ministère chargé des transports : N° EVTC 033164674.

- Nous disposons, conformément à la réglementation pour nos passagers d'une Assurance de responsabilité civile professionnelle, souscrite auprès de MAAF ASSURANCES.

Tous nos chauffeurs sont titulaires de la carte professionnelle VTC délivré par la préfecture de La GIRONDE après une visite médicale, une formation aux premiers secours (PSC 1) et un contrôle des antécédents judiciaires. Ceci est un gage de plus pour votre sécurité et celle de vos invités. Notre respect de la réglementation vous met en garde contre toute mauvaise surprise. Votre sécurité et celle de vos invités sont aussi une priorité.

#### **Informations complémentaires :**

Le transport de personnes à titre payant est une activité réglementée. Seuls les véhicules autorisés (disposant d'un macaron VTC au pare-brise) peuvent effectuer ce service.